



COLDWELL BANKER

RIVE SUD

BAREME D'HONORAIRES

Honoraires de vente ou d'acquisition d'immobilier résidentiel

6% TTC du prix de vente intégralement à la charge du vendeur.

Forfait minimum de perception de 10.000€TTC pour les parkings, caves, terrains non constructibles et autres cas particuliers de biens à faibles valeurs de transaction.

Honoraires de location d'habitation soumise à la loi n°89-462 du 6 juillet 1989

Les honoraires correspondant à la visite, la constitution du dossier et la rédaction du bail sont partagés par moitié entre le locataire et le bailleur, dans la limite pour le locataire de 12€ TTC/m² en zone très tendue, de 10€ TTC/m² en zone tendue et de 8€ TTC/m² dans les autres zones.

La réalisation de l'état des lieux est facturée en sus, et partagé par moitié entre le locataire et le bailleur, dans la limite pour le locataire de 3€ TTC/m² quel que soit le lieu de situation du logement.

Les honoraires calculés sur la base de la surface le sont sur la base de la surface habitable du logement.

Honoraires de location d'habitation non soumise à la loi n°89-462 du 6 juillet 1989

12% TTC du loyer annuel à la charge du locataire personne physique et 12%HT pour le locataire personne morale.

Médiateur de la consommation : Association MEDIMMOCONSO, 1 allée du Parc de Mesemena – 44505 LA BAULE – <https://medimmoconso.fr>

COLDWELL BANKER® RIVE SUD
62 rue Gabriel Péri - 92120 Montrouge
Tél : +33 1 41 41 00 44 - rivesud@coldwellbanker.fr
Capital de 10000 euros - R.C 5 852 299 023 - SIRET : 85229902300014 - Carte professionnelle CPI 9201 2019 000 042 047 - Caisse de Garantie NAMA IARD SA
Chaque Agence ou Bureau est Financièrement et Juridiquement Indépendant.